

OBJET Dotations du Grand Prix du Roman Métis 2017 en partenariat avec l'Etat (Ministère de la Culture - DACOI) et du Prix du Roman Métis des Lecteurs 2017

Le Grand Prix du Roman Métis, prix littéraire international de la Ville de Saint-Denis, récompense un roman adulte de langue française qui met en lumière les valeurs de diversité, d'échanges et d'humanisme, symboles de l'île de la Réunion.

Porté en collaboration avec l'association « La Réunion des Livres » (groupement d'éditeurs, libraires et professionnels du livre de l'île), il a pour objet de stimuler la vie littéraire réunionnaise, de renforcer les liens entre écrivains et éditeurs francophones, de favoriser les échanges internationaux entre auteurs professionnels du livre, et enfin, de dynamiser le lectorat réunionnais, notamment dans le cadre du Réseau de Lecture publique et du Projet éducatif global.

Les lauréats du prix pour les années précédentes sont :

2010

CONDE Maryse pour son livre « En attendant la montée des eaux » paru aux éditions JC Lattès ; une mention spéciale a été à LARAOUI Fouad, pour son livre « Une année chez les Français » paru aux Editions Julliard ;

2011

TROUILLOT Lyonel pour son roman « La belle amour humaine » (Actes Sud) ; une mention spéciale a récompensé une auteure réunionnaise, PINALY Catherine, pour son roman « Une feuille de songe » (L'Harmattan) ;

2012

MONENEMBO Tierno pour son roman « Le terroriste noir » paru aux éditions du Seuil ;

2013

MIANO Léonora pour son roman « La saison de l'ombre » paru aux éditions Grasset ;

2014

BOFANE In Koli Jean pour son roman « Congo Inc. Le testament de Bismark » paru aux éditions Actes Sud.

2015

MBOUGAR SARR Mohamed pour son roman « Terre ceinte » paru aux éditions Présence Africaine ;

2016

LOUP Douna pour son roman « L'oragé » paru aux éditions Mercure de France.

Pour l'édition 2017, l'Etat propose son partenariat selon la répartition financière ci-après :

Accusé de réception en préfecture 03/10/2017 17:03:17 Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017
--

Opération	Répartition financière	
	Etat (50 %)	Commune (50 %)
Grand Prix du Roman Métis Coût : 40 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €

Les enveloppes concernées seront remises par chacune des parties à « La Réunion des Livres ». Pour mémoire, la part Ville a déjà été attribuée à ladite association sous forme de subvention lors de la DM 2.

Dans le cadre de ce partenariat, l'Etat (DAC OI), « La Réunion des Livres », la Commune de Saint-Denis veilleront à faire porter sur les différents supports d'information et de communication, les logos des partenaires et à valoriser leur soutien au moment des conférences de presse, de la remise des prix et des bilans.

Enfin, dans le cadre de ce prix, une cérémonie de remise du prix au lauréat aura lieu dans la première quinzaine de décembre 2017. Le lauréat recevra, à cette occasion, de la Ville de Saint-Denis, un trophée mettant en valeur les principes humanistes portés par le prix, ainsi qu'une dotation de 5 000,00 € comme convenu dans le règlement du prix.

Dans le sillage du Grand Prix du Roman Métis et dans le cadre de la mutualisation de ce partenariat, deux autres prix sont proposés :

- le premier, le Prix du Roman Métis des Lycéens, sans dotation et porté par l'Académie de la Réunion depuis 2010 ;
- le second, le Prix du Roman Métis des Lecteurs, lancé pour la première fois cette année par la Ville de Saint-Denis, en collaboration avec l'Etat (DAC OI) et l'association « La Réunion des Livres » ; ce prix, visant à favoriser l'accessibilité à l'événement dans son ensemble, est décerné par un jury constitué de lecteurs issus du Réseau de Lecture publique dionysien ; enfin, celui-ci est pourvu d'une dotation de 5 000,00 €.

Je vous demande donc :

- d'approuver le partenariat avec l'Etat et de m'autoriser à solliciter la participation de la DAC OI ;
- d'approuver la dotation de 5 000,00 € imputée au budget Direction Développement de la Culture permettant de récompenser le lauréat du Grand Prix Roman Métis de la Ville de Saint-Denis ;
- d'approuver la dotation de 5 000,00 € pour 2017 imputée sur le budget Animation (DMDC 0016) du Réseau de Lecture publique et permettant de récompenser le lauréat du Prix Roman Métis des Lecteurs de la Ville de Saint-Denis ;
- de m'autoriser à décerner les prix conformément au règlement en vigueur.

Accusé de réception en préfecture 974-219740115-20170923-176003-DE Date de télétransmission : 03/10/2017 Date de réception préfecture : 03/10/2017

COMMUNE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du samedi 23 septembre 2017
Délibération n° 17/6-003

OBJET **Dotations du Grand Prix du Roman Métais 2017 en partenariat avec l'Etat (Ministère de la Culture - DACOI) et du Prix du Roman Métais des Lecteurs 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

(Autres mentions « Vu » si nécessaire)

Vu le RAPPORT N°17/6-003 du MAIRE ;

Vu le rapport présenté par Monsieur PESTEL René Louis - 13ème adjoint au nom des commissions « Affaire Générale / Entreprise Municipale », « Projet Educatif Global » et « Culture / Jeunesse / Sport » ;

Sur l'avis favorable des dites commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à solliciter la participation financière de l'Etat.

ARTICLE 2

Approuve la dotation de 5 000,00 € au lauréat 2017 du Grand Prix du Roman Métais de la Ville de Saint-Denis.

ARTICLE 3

Approuve la dotation de 5 000,00 € au lauréat 2017 du Prix du Roman Métais des Lecteurs de la Ville de Saint-Denis.

ARTICLE 4

Autorise le Maire à engager les dépenses prévues pour les dotations aux lauréats et à décerner les prix conformément au règlement en vigueur.

Accusé de réception en préfecture
974-219740115-20170923-176003-DE
Date de télétransmission : 03/10/2017
Date de réception préfecture : 03/10/2017

Signé électroniquement par :
Le Maire
02/10/2017



Gilbert ANNETTE